

## PLANNING SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-8h45	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h45-12h00	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45-12h00	Classe	Classe	Garderie Maternelle	Classe	Classe
12h00-13h45	Cantine	Cantine	A L S H	Cantine	Cantine
13h45-15h45	Classe	Classe		Classe	Classe
15h45-18h00	Accueil Périscolaire			Accueil Périscolaire	
15h45-18h00					
15h45-18h00					

## TARIFS PERISCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-8h35	0.50€	0.50€	0.50€	0.50€	0.50€
11h45-12h00	Classe	Classe	-	Classe	Classe
12h00-13h30	3.20€ ou 6.40€	3.20€ ou 6.40€	A L S H	3.20€ ou 6.40€	3.20€ ou 6.40€
15h45-18h00	2.00€	2.00€		2.00€	2.00€

# Mairie de Corte

## Service Scolaire



21 Cours Paoli - 20250 Corte

Tel : 04.9545.23.05.



La ville de Corte propose aux enfants scolarisés dans ses écoles un certain nombre de prestations qui facilitent la vie des parents.

## Les Prestations proposées par la ville

Les différentes prestations sont les suivantes :

- **Accueils Périscolaires : Garderie, Aide aux Devoirs, Ateliers Educatifs et Ludiques**
- **La Restauration scolaire**
- **L'Accueil de loisirs**

### L'accueil périscolaire du matin

Ce service fonctionne avant la classe, dans chaque école, pour tous les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire de Corte les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, toute l'année scolaire de 7h45 à 8h35, plus le mercredi matin de 11h45 à 12h00 (cette tranche horaire est uniquement réservée aux enfants des écoles maternelles).

### L'accueil périscolaire du soir

Pour les enfants des écoles maternelles une garderie améliorée fonctionne tous les soirs de 15h45 à 18h00 (sortie échelonnée)

Pour les enfants des écoles élémentaires trois services sont proposés les lundi, mardi et jeudi : la garderie de 15h45 à 18h00 (sortie échelonnée) ; une aide aux devoirs à compter de début octobre jusqu'à mi-juin, de 16h15 à 17h15 suivi d'une garderie de 17h15 à 18h00 avec une sortie échelonnée et divers ateliers à compter de début octobre jusqu'aux vacances d'avril, de 16h15 à 17h15 (suivis d'une garderie de 17h15 à 18h00 avec une sortie échelonnée).

Pour les enfants des écoles élémentaires, seule une garderie fonctionnera le vendredi de 15h45 à 18h00 avec sortie échelonnée.

### La restauration

Elle est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi en priorité pour les enfants de 4 ans et plus dont les deux parents travaillent.

### L'accueil de loisirs sans hébergement

Il est ouvert tous les mercredis à partir de 12h00 et durant les vacances scolaires toute la journée (pour tout renseignement s'adresser au 04.95.46.00.46)

**Afin d'avoir accès à ces services les parents doivent inscrire au préalable leurs enfants du 18 juillet 2016 au 22 juillet 2016 et du 22 août 2016 au 31 août 2015 et procéder au prépaiement trimestriel auprès du service scolaire de la Mairie.**

**Un imprimé d'inscription est joint à la présente. En cas de besoin, il peut être téléchargé sur le site de la Mairie rubrique Enfance → Périscolaire → Garderie Périscolaire, il peut être également retiré à la Mairie.**

**Inscription et prépaiement doivent être renouvelés en fin de trimestre pour le trimestre suivant.**



AFFARI SCULARI  
AFFAIRES SCOLAIRES

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur, Chers parents d'élèves,

Je vous invite à prendre connaissance de la notice ci-jointe qui présente les différentes prestations proposées par la municipalité en complément des activités scolaires proprement dites.

Si vous souhaitez utiliser ces services, il serait bon de vous inscrire dès réception de ce courrier pour nous permettre de préparer la rentrée en fonction du nombre d'enfants attendus.

Mais pour tenir compte de la période de vacances, une deuxième possibilité d'inscription sera ouverte à la fin du mois d'août.

Je voudrais renouveler ici mon attachement au meilleur fonctionnement possible des écoles et confirmer la priorité qu'accorde la municipalité à ce secteur de la vie de la commune.

Bien évidemment nous restons attentifs au maintien d'une bonne concertation avec les enseignants et les parents, en précisant quand même que nous devons gérer une organisation collective avec un juste équilibre entre les demandes et les moyens d'y répondre.

Permettez-moi de préciser que cette année encore toutes les fournitures scolaires de rentrée sont gratuites pour les familles, tous les matériels scolaires demandés par les enseignants vont être attribués, des travaux d'entretien et de peinture sont programmés et les tarifs des activités périscolaires sont maintenus au même niveau que toutes ces dernières années.

Dans l'immédiat, je souhaite aux enfants de bonnes vacances et je vous prie d'agréer, Chers parents d'élèves, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire  
Antoine SINDAL

